

La morale de l'affaire Mila, les faux-nez et les masques tombent ! Merci Mila !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 2 février 2020



Nous ne remercierons jamais assez Mila pour la tempête qu'elle a initiée malgré elle.

Ses conséquences bouleversent la société, les positionnements, met à bas les alibis, les prétentions de nombre d'institutions, de mouvements sociétaux...

Nous avons admiré les interventions de Zineb El Rhazoui mettant les faits à leur place, et par chance, elle n'est pas seule...

Alors que "Belle ou bête" rame avec son "appel insidieux au rétablissement du délit de blasphème", Zineb épingle l'ABATTOIR -assurément halal- DE LA LAÏCITÉ qu'est le dénommé "Observatoire de la laïcité*" !

*** les membres au bas de l'article**

[//resistancerepublicaine.com/wp-](https://resistancerepublicaine.com/wp-)

<content/uploads/2020/02/Affaire-Mila-Dire-le-Coran-islam-est-de-la-merde.mp4>

L'islamophobie tue ... CEUX QUI EN SONT ACCUSÉS !

<//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/02/Lislamophobie-tue-ceux-qui-en-sont-accusés.mp4>

En résumé, un article de [Boulevard Voltaire expose clairement l'évolution que vient de subir la société française](#). grâce certes à Mila, mais surtout à ceux qui sont montés en première ligne pour la défendre, au risque d'être eux-aussi visés par des menaces de mort s'ajoutant souvent à de précédentes !

Affaire Mila : les masques sont tombés !

[L'affaire Mila](#) – à l'origine, une vulgaire empoignade de cours de récréation – a été abondamment commentée et de nombreux masques sont déjà tombés, à commencer par celui du délégué général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Abdallah Zekri.

De même, l'intervention alambiquée de notre garde des Sceaux, qui a semblé entériner le retour du [délit de blasphème](#), aura permis aux observateurs les plus progressistes* de prendre conscience du double jeu des macronistes à l'égard des islamistes. Le masque du gouvernement luttant contre le salafisme est donc tombé. Au cours des débats passionnés provoqués par l'affaire, des observateurs plus conservateurs ont également pu faire admettre à leurs interlocuteurs que si [Mila](#) avait insulté

Jésus-Christ, elle n'aurait reçu aucune menace de mort. Le masque qui cachait la vacuité intellectuelle de ceux qui renvoient dos à dos « toutes les religions » est ainsi tombé à son tour.

** note perso. je dirais les vrais progressistes.*

Des commentateurs encore plus avisés ont su, de leur côté, démasquer tout à la fois ceux qui s'interdisent de critiquer l'islam au nom du respect et ceux, parmi les musulmans, qui s'indignent de bonne foi. Ainsi, questionnée par Guillaume Roquette pour *Le Figaro*, Ferghane Azihari a asséné trois vérités bien ciselées : premièrement, a-t-il expliqué, « la liberté d'expression n'a pas été conceptualisée pour que l'on puisse parler de météo, mais pour que l'on puisse aussi tenir les propos les plus outranciers sans être inquiété physiquement ». Ensuite, a-t-il précisé, « assimiler la critique de l'islam à du racisme, c'est sous-entendre que les musulmans sont une espèce de sous-hommes incapables de prendre une distance critique à l'égard de leur religion ».

Pour lui, c'est précisément là un présupposé raciste. Et comme il ne souscrit pas à ce racisme et à cette infantilisation, Ferghane Azihari a finement ajouté : « **Les musulmans doivent être capables d'entendre que leur religion puisse être perçue comme nuisible, délétère ou rétrograde sans que cela ne déclenche ce genre de passions [...] et si, ma foi, ils ne sont pas capables de le faire, c'est bien que leur religion a un problème.** »

Mais il restait encore d'autres groupes à démasquer. Pour ce faire, il faut à la fois rappeler les propos de l'avocat de Mila et se livrer à un petit exercice d'imagination... Imaginons donc que Mila ait insulté Jésus-Christ et qu'une horde de catholiques vengeurs ait inondé les réseaux sociaux d'injures homophobes accompagnées de menaces de viol et de meurtre ! Des tombereaux d'insultes offusquées se seraient abattus sur l'Église ; tous les dignitaires de la

République, du procureur concerné jusqu'au président de la République, y seraient allés de leur petite déclaration publique ; un rassemblement de soutien aurait été organisé sur la place du Trocadéro et tous les mouvements de gauche auraient répondu présent. Des heures d'émissions auraient été consacrées aux lynchages des ignobles cathos appelant au meurtre ; et les responsables locaux des associations lycéennes se seraient relayés sur les plateaux pour proposer à Mila de l'accueillir dans leur établissement...

Or, que dit Maître Richard Malka, l'avocat de Mila ? Que l'on ne trouve pas de lycées susceptibles d'accueillir Mila, en garantissant sa sécurité, et qu'elle n'a reçu aucun soutien d'aucune association de gauche, pas même des associations féministes ou LGBT.

Et là, les masques sont tombés par dizaines : **beaucoup d'associations, pour la plupart subventionnées, ne sont pas là pour défendre les opprimés mais pour faire du bruit médiatique au service du pouvoir, au prix d'une lâcheté et d'une incohérence qu'il faut être aveugle pour ne pas voir.**

Complément :

Je rajoute en lien [le site Bellica qui a contacté Mila](#), ce qui permet de connaître la genèse de l'affaire.

[L'Observatoire de la laïcité](#).

Les membres (plus de précisions sur site gouv.)

PRÉSIDENT

BIANCO Jean-Louis

RAPPORTEUR GÉNÉRAL

CADENE Nicolas

PARLEMENTAIRES

JOURDA Muriel (*Sénatrice du Morbihan depuis 2017*)

DUBRE-CHIRAT Nicole (*Députée de la 6e circonscription du Maine-et-Loire depuis 2017*)

LEONHARDT Olivier (*Sénateur de l'Essonne depuis 2017*)

GOASGUEN Claude (*Député de Paris du 16ème arrondissement -14ème circonscription- depuis 1997*)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

AMRANI MEKKI Soraya (*Commission nationale consultative des droits de l'Homme – Conseil supérieur de la magistrature*)

BERGOUNIOUX Alain (*Historien, inspecteur général de l'Éducation nationale et professeur associé à l'IEP de Paris*)

BIDAR Abdenmour (*Direction générale de l'enseignement scolaire*) du ministère de l'Education nationale.

BOUZAR Dounia

CARMINATI Armelle (*Ingénieure (École Centrale de Lyon et Cornell, USA) et dirigeante internationale*)

CHRISTNACHT Alain (*Conseil d'Etat*)

KESSEL Patrick (*Journaliste et essayiste, président du Comité Laïcité République.*)

LOEFFEL Laurence (*Inspectrice générale de l'Education nationale*)

MAXIMIN Daniel (*Producteur de programmes francophones à France-Culture et directeur des affaires culturelles de la Guadeloupe*)

APPERE Nathalie (*Maire de rennes*)

MEMBRES DE DROIT.

COURREGES Cécile (*Ministère des Solidarités et de la Santé*)

BERTHIER Emmanuel (*Ministère de l'Outre-mer*)

PEAUCELLE Jean-Christophe (*Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*)

MIRMAND Christophe (*Ministère de l'Intérieur*)

LE GOFF Thierry (*Direction générale de l'administration et de la fonction publique*)

MALBEC Véronique (*Ministère de la Justice*)

CHICOT Natacha (*Ministère de l'éducation nationale*)